



L'Association du Chemin de Ronde est une association à but non lucratif (loi 1901) et apolitique. Fondée en 1998, elle se mobilise pour la sécurité, l'aménagement du cadre de vie et la préservation de l'environnement, sur l'axe :

**Rue du 11 Novembre 1918 - Chemin de Ronde -
Promenade Guy de Maupassant**

- Notre association regroupe des habitants et riverains des communes du **Pecq, du Vésinet, et de Croissy-sur-Seine**.
- Nous sommes membres du CADEB depuis 2016, membre de FNE Yvelines depuis 2020, deux collectifs d'associations reconnus d'utilité publique pour la défense de l'environnement.
- Nous sommes reconnus par les élus que nous rencontrons régulièrement.
- Nous diffusons un bulletin d'information mensuel à nos adhérents.
- Nous communiquons fréquemment via Facebook :
<https://www.facebook.com/Associationducheminderonde/>
- Et notre site Internet : <https://associationducheminderonde.com/>

Nos sujets d'actualité :

- Lutte contre la bétonisation Chemin de Ronde / Artificialisation des sols
- Le départ de l'entreprise Servier et le devenir du site (voir au dos)
- La réserve foncière de Croissy jouxtant le 89 chemin de ronde (voir au dos)
- L'aménagement de la rue du 11 novembre (Le Pecq-Le Vésinet)
- L'aménagement de la piste cyclable route de Croissy
- La sécurité routière / trafic automobile et des camions
- Le stationnement
- Circulation douce et transport en commun
- La préservation de l'environnement et du cadre de vie
- Lutte contre les encombrants sauvages
- La préservation des espaces verts et des arbres
- Les nuisances industrielles

Exemples de victoires récentes :

- Nous avons réussi à nous imposer lors de la réalisation du projet 89 chemin de ronde à Croissy et avons obtenu une végétalisation supplémentaire, un recul des bâtiments / à la voie et 1 immeuble en moins par rapport aux prévisions.
- Nous nous sommes mobilisés pour réduire le nombre de logements du projet du parc princesse au Vésinet qui est ainsi passé de 1000 logements prévus à 450.
- Nous avons obtenu un sens unique pour la rue du 11 novembre en mars 2020, l'enfouissement des réseaux aériens et la réfection de l'éclairage public en 2023.
- Nous avons réussi à transformer le projet de 140 nouveaux logements sur la réserve foncière de Croissy en un projet d'activités médicales.

**Nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de notre prochaine Assemblée Générale
Mardi 17 octobre 2023 à 19h30 - Pole Wilson - 6 avenue de la Paix - 78230 LE PECQ**



DEPART DES LABORATOIRES SERVIER

Notre secteur s'est fortement densifié avec la construction de 400 logements sur la commune de Croissy (Résidence les Impressionnistes et Moulin vert), 450 logements additionnels sur celle du Vésinet (Parc Princesse), l'ensemble de ces constructions étant desservi pour la quasi-totalité par la même voie de circulation : le Chemin de Ronde, rue étroite de quartier.

Actuellement localisée sur ce même Chemin, l'entreprise Servier est en cours de déménagement vers Saclay. Ce site représente 300 emplois, 30 000 m² de bureaux et 15 000 m² de droit à construire supplémentaire.

Compte tenu des 850 logements construits dans ce secteur et le point de saturation déjà atteint, les riverains et associations s'opposent fermement à tout projet immobilier additionnel et préconisent de conserver ce site, **sans bétonisation supplémentaire, pour de l'activité raisonnable** : enseignement, formation professionnelle, reconversion, co-working.

Notre association s'engage pour limiter l'impact sur l'environnement, le cadre de vie, le trafic routier, la sécurité et a contacté l'ensemble des élus, de la commune, de la CASGBS, du Département et de la Région. Nous sommes en contact régulièrement avec la Mairie de Croissy, qui nous assure que le site sera maintenu en zone d'activité et non pas en logement, mais à ce jour aucun projet concret n'est établi. Nous devons nous mobiliser.



RESERVE FONCIERE joutant le 89 chemin de ronde

La ville de Croissy dispose d'une réserve foncière sur cette même voie du Chemin de Ronde, située entre les résidences Les impressionnistes et Moulin vert, et voulait construire 140 logements supplémentaires.

Notre association a obtenu le retrait du projet immobilier et la création d'une zone activité.

Notre association a rencontré fin juin le promoteur et le cabinet d'architecte qui nous a présenté les plans du projet. Celui-ci comprend une crèche d'environ 15 berceaux, un cabinet de radiologie (échographie, mammographie, IRM, et 1 scanner en cours d'autorisation), un cabinet médical (avec Kiné, dentistes, médecins), une épicerie de 70 m² (enseigne Proxi). Sur 8000 m² de terrain, 6673 m² vont être occupés.



Nous restons très vigilants sur la végétalisation notamment des parkings, sur la plantation d'arbres pour améliorer le cadre de vie et créer de l'ombre. Sur les résultats de l'étude d'impact sur la luminosité pour la résidence Les Impressionnistes. Sur les résultats de l'étude thermique (Règlementation Environnementale RE 2020) concernant le type d'isolation, le type de chauffage, l'utilisation des énergies renouvelables telles que les panneaux photovoltaïques.